

Laval théologique et philosophique



Un tournant dans la pastorale du baptême

R.-Michel Roberge

Volume 31, numéro 3, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020492ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020492ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roberge, R.-M. (1975). Un tournant dans la pastorale du baptême. *Laval théologique et philosophique*, 31(3), 227–238. <https://doi.org/10.7202/1020492ar>

UN TOURNANT DANS LA PASTORALE DU BAPTÊME

I. PROBLÉMATIQUE

R.-Michel ROBERGE

LA pastorale actuelle *du délai* présuppose encore que la condition normale du baptême est, pour les familles chrétiennes pratiquantes, le pédobaptisme. Déjà au moment de l'instauration, à la fin des années 1960, de cette nouvelle pastorale, de nombreux théologiens et pasteurs se demandaient si les changements acceptés étaient suffisamment radicaux. Depuis, la problématique s'est précisée et de nouvelles voies ont été proposées. Nous voudrions présenter une synthèse des aspects négatifs et positifs de notre pédobaptisme habituel, tels qu'on peut les dégager de la discussion. Dans un prochain article, nous réfléchirons sur les solutions envisagées par la pastorale actuelle pour sortir du dilemme exposé par la présente étude.

I. QUESTIONS POSÉES À NOTRE PÉDOBAPTISME HABITUEL

Passons d'abord en revue les réticences exprimées à l'endroit de notre pédobaptisme toujours considéré, en pratique, comme la condition normale d'accès au baptême.

1. *Entretien de motivations de crainte*

Au sortir de siècles d'insistance sur le baptême célébré *quam primum* pour des raisons de crainte concernant le sort des enfants morts sans baptême, il faut d'abord nous demander si notre pratique actuelle ne continue pas à cautionner, chez beaucoup de chrétiens, un baptême de simple recherche de sécurité, de simple réponse à l'anxiété de l'homme. En dépit des efforts du renouveau pastoral et catéchétique, une trop grande proportion de pratiquants absolutisent encore les sacrements au point que pour eux ces derniers limitent l'accès à Dieu plus qu'il ne le favorise.

Alors que l'intention de l'Église est avant tout d'annoncer par un signe concret le salut offert à tous, bien loin de se rendre à une exigence tâtilonne, le besoin de

tranquillité continue à jouer beaucoup plus qu'on ne le croit dans la demande du baptême. Bref, notre pastorale ne contribuerait-elle pas malgré elle à perpétuer et à alimenter une conception du baptême ramené à un signe de manque de foi au salut de Jésus-Christ au lieu qu'il soit ce signe privilégié, en particulier dans le cas du baptême d'un enfant, de Dieu venant au-devant de l'homme pour l'associer à la victoire du Christ sur le péché? La théologie barthienne, qui insiste davantage sur le baptême d'eau comme célébration du baptême d'Esprit¹ et du baptême général dans la mort et la résurrection du Christ², n'a certes pas été suffisamment exploitée à cet égard.

Il ne s'agit cependant pas de se fermer à tout empressement des parents à faire baptiser leur enfant. Ainsi, il serait abusif de considérer, à la façon de Cullmann, comme sans valeur la pratique du baptême des enfants en danger de mort. La mort prématurée d'un enfant — scandale de la mort à son paroxysme — a une valeur d'Évangile exceptionnelle qui mérite d'être investie dans la sacramentalité de l'Église. De plus, « le baptême de cet enfant est le signe efficace de la vocation éternelle qu'il partage avec tous. Sa vie a un sens. Elle s'achève en Dieu. Cet enfant et tous ceux qui, comme lui, n'auront pas d'« histoire » ni de destin dans le monde, « comptent » pour Dieu et sont « comptés » par Lui... »³. Il serait même contraire à l'esprit du Christ que de se fermer à toute motivation d'insécurité. « La peur, l'anxiété et l'angoisse devant l'avenir représentent des sentiments humains. Ils méritent d'être pris au sérieux »⁴. L'important est d'en suggérer un dépassement.

2. Généralisation de l'exceptionnel

Ainsi que l'a magistralement fait remarquer J.-J. von Allmen, « le pédobaptisme incontrôlé, automatique est inquiétant d'abord, parce qu'il généralise l'exception-

1. Karl BARTH, *Le baptême, fondement de la vie chrétienne* (Dogmatique ecclésiastique IV/4), Labor et Fides, 1969. Corrigeant encore la conception du baptême qu'il exposait dans sa célèbre conférence de 1943, Barth réduit abusivement le baptême d'eau à n'être que la réponse humaine au don divin.
2. Eberhard Jüngel critique de la théologie baptismale de Barth, reprenait récemment la doctrine de ce dernier sous un angle plus positif en insistant sur la justification déjà réalisée dans la croix. *Zu Karl Barths Lehre von der Taufe*, Gütersloher Verlagshaus, Gerd Mohn, 1971, pp. 25-43. On se rappellera la thèse de Cullmann.
3. Charles PALIARD, « Le baptême des enfants. Réflexions doctrinales », *Catéchèse* 7 (1967), page 46. Joseph Moingt précisait récemment de façon fort intéressante : « Même si leur salut éternel n'en dépend pas absolument, l'obligation de faire baptiser les petits enfants en danger de mort n'en est pas diminuée en ce qui concerne la responsabilité des parents devant Dieu. Non par simple mesure de « sécurité », qui pourrait être contraire à la véritable espérance dans le Christ, sinon empreinte de superstition. Mais parce qu'ils ont le devoir de porter témoignage au besoin de la rédemption par le Christ et à leur foi en lui, et d'exprimer leur solidarité avec leurs enfants, dans la condition pécheresse comme dans la dispensation du salut. Il y a certaines circonstances où un témoignage public de foi revêt une obligation particulièrement grave, sous peine de paraître renier le Christ. L'affrontement à la mort du don de la vie est l'une de celles-là, et c'est ce que signifie la loi baptismale de l'Église ». *Le devenir chrétien. Initiation chrétienne des jeunes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1973, pp. 81-82.
4. Paul PAS et Philippe MURAILLE, *Le baptême aujourd'hui* (L'actualité religieuse, n° 33). Tournai, Casterman, 1971, pages 149-150. Cette étude est pourtant une de celles qui relativise le mieux la traditionnelle angoisse pour les non-baptisés. Voir également Paul TIHON, S.J., « Le nouveau rituel du baptême des enfants. Quelques réflexions doctrinales en vue des applications pastorales », *NRTh* 91 (1969), pages 648-650.

nel »⁵. Il risque de faire oublier que le baptême d'adulte est la condition normale de ce sacrement. « Il est clair, poursuit le théologien protestant, que Dieu n'est pas lié à l'itinéraire sotériologique : proclamation de l'Évangile — conversion et foi — baptême ; mais quand la règle devient que l'on commence par la dernière étape, le danger est presque insurmontable de lui attribuer la fonction ordinaire de la première, et d'affirmer par conséquent que le sacrement est avant tout signe de la grâce *prévenante* de Dieu, qu'il balise l'aire que l'Évangile a atteint, alors que c'est la Parole qui, dans la règle, est signe de cette prévenance, tandis que le sacrement balise l'aire à l'intérieur de laquelle cette prévenance de Dieu a trouvé l'accueil et la foi de l'homme »⁶.

À tout le moins, il s'ensuit qu'il est alors facile d'oublier que le baptême ne se réalise pleinement que lorsqu'il est célébré de façon responsable. Pour autant, notre pratique ne contribuerait-elle pas à entretenir une conception quasi magique du sacrement, du moins d'un acte qui pourrait se passer de toute valeur d'engagement ? L'objection restera sérieuse tant et aussi longtemps que la pastorale n'aura pas précisé son intention de célébrer, dans un baptême d'enfant, la foi de toute une cellule d'Église.

3. Dévaluation du baptême lui-même

D'ici là, le baptême lui-même se trouve dévalué⁷. Ainsi, c'est souvent le sacrement réduit à un contenu d'ordre psycho-sociologique. On a peur de rompre avec le passé, la tradition familiale ou une convention sociale : rupture qui pourrait par exemple pénaliser l'enfant plus tard en l'écartant de la première communion, de la célébration traditionnelle du mariage ou des funérailles. Ou bien, il s'agit plutôt de célébrer dans un cadre plus facile l'arrivée de l'enfant. De même, c'est souvent le sacrement garantie d'une bonne éducation ou de mise en contact avec tout ce secteur de la culture qu'est la religion. Ce peut être encore une simple expression de religiosité naturelle, allant du baptême porte-bonheur au baptême célébration de la grandeur spirituelle de la personne humaine par le recours au merveilleux du sacré. Et voilà qu'on se retrouve paradoxalement avec des non-pratiquants qui tiennent aux rites traditionnels tandis que de plus en plus de chrétiens engagés s'interrogent sur l'opportunité de continuer à faire baptiser leurs enfants naissants.

Ces faits sont troublants : tout le problème est de savoir y faire face dans le respect d'une foi qui sommeille encore. A-t-on le droit de couper ces gens de leurs seules attaches à l'Église ? Une seule autre voie s'offre à l'Église : offrir concrètement d'autres possibilités de liens avec la communauté ecclésiale⁸.

5. J.-J. VON ALLMEN, « Réflexions d'un protestant sur le pédobaptisme généralisé », *La Maison-Dieu* 89 (1967), page 77.

6. *Ibid.*, pages 77-78.

7. Voir l'analyse toujours actuelle de François FAVREAU, « La demande du baptême : que veulent les parents ? » *La Maison-Dieu* 89 (1967), pages 87-100.

8. Ces dernières années, plusieurs propositions intéressantes ont été faites à cet effet. Nous les recenserons dans une seconde étude.

4. *Entretien d'une conception individualiste du salut*

Dans ces conditions, le baptême des enfants risque à tout le moins d'entretenir une conception individualiste du salut et des sacrements. Du baptême, invitation à revêtir le Christ libérateur d'une humanité repliée sur elle-même, on fait un baptême de course à la sécurité pour l'individu. Il faut l'admettre : en lui-même, le baptême d'enfant véhicule plus difficilement⁹ les valeurs d'engagement dans l'Incarnation que doit normalement signifier le pacte baptismal.

5. *Caution d'une vision trop ponctuelle du sacrement*

L'empressement à faire baptiser son enfant s'explique souvent par une vision trop ponctuelle du sacrement. Il créerait tout d'un coup tout ce qu'il annonce. Compris de la sorte, le baptême généralisé des enfants contribue à faire oublier ce qu'il implique de promesse d'avenir et d'engagement concret dans la vie du baptisé.

« Toute la vie est le moment du baptême », disait Basile de Césarée. Le baptême est appel à la conversion quotidienne, si bien qu'en réalité, c'est l'orientation et l'effort de toute la vie qui doivent y être célébrés : investissement de ce qui existe déjà et appel à bâtir demain, entrée dans un salut déjà réalisé et encore à bâtir¹⁰.

Il faut tout de suite ajouter que la responsabilité de notre vision restreignante du sacrement est en bonne partie attribuable à notre héritage philosophico-théologique trop fait d'ontologie statique¹¹. Être ou non-être, tout ou rien. Aujourd'hui, on est heureusement plus sensible à la dimension de *devenir* de toute chose. La pastorale du baptême doit savoir rejoindre et exploiter ce trait de culture.

6. *Risque de détruire l'image missionnaire de l'Église*

À force de taire la dimension d'engagement du baptême dans une pratique peu apte à la véhiculer, l'image missionnaire de l'Église se trouve compromise. La disproportion croît toujours davantage entre le nombre des baptisés et ceux qui s'efforcent de vivre l'idéal chrétien. C'est la mort de l'Église des volontaires dans la mission ; c'est la mort de l'Église tout court, puisque « l'Église n'est pas apostolique par surcroît ». En un mot, le pédobaptisme irréfléchi compromet, dans les circonstances actuelles, la prise de conscience du « caractère eschatologique du peuple de Dieu »¹² en entraînant la mort d'une Église confessante, capable d'être un signe du salut du Christ pour notre monde¹³.

9. Plus difficilement peut-être, mais plus en profondeur. C'est l'Incarnation qui a toujours besoin de se continuer dans le plus humble des hommes, dans ce qui à la limite est « scandale pour les Juifs, folie pour les païens » I Cor. 1, 23.

10. Voir l'ouvrage d'Alexandre GANOCZY, *Devenir chrétien*. Essai sur l'historicité de l'existence chrétienne, Paris, Éditions du Cerf, 1973.

11. Antoine VERGOTE, *Interprétation du langage religieux*, Paris, Éditions du Seuil, 1974.

12. J.-J. VON ALLMEN, *op. cit.*, pages 78-80.

13. Il ne s'agit pas à l'inverse de tomber dans le mirage d'une Église de purs. Il faut aussi se rappeler que le scandale de la non-pratique est lui aussi un Évangile.

7. Sabotage des rapports entre foi et sacrement

Il y a aussi l'objection classique au pédobaptisme, à savoir qu'il sabote les rapports entre foi et sacrement. L'Écriture et la liturgie de l'Église primitive présentent le baptême comme la conséquence normale de l'annonce et de l'accueil de l'Évangile par la foi. Or l'enfant est incapable d'adhésion personnelle aux valeurs de la foi. Comment peut-il être chez l'enfant le « signe de la foi » ?

Il est vrai que la foi du baptême est don de Dieu avant d'être réponse de l'homme ; il est vrai que dans le cas d'un baptême d'enfant, l'accueil libre et la confession de la foi sont plutôt exigés de cette cellule d'Église en qui est encore diffuse la liberté de l'enfant ; il est vrai que dans le sacrement, qui est avant tout célébration par l'Église du don offert à un individu et accueilli par lui, c'est la foi de l'Église qui joue le premier rôle et en fait un « *sacramentum fidei* » ; il est également vrai que la difficulté vient en bonne partie de ce qu'on réduit le sacrement à un événement ponctuel en le privant de sa dimension de devenir. Il n'en reste pas moins que l'objection, déjà posée par Tertullien au début du troisième siècle et élaborée plus tard par Augustin, ne peut être ignorée : ne serait-ce qu'en ce qu'elle frustre un individu de la célébration responsable de son baptême à l'âge des décisions. A-t-on le droit de le priver, le moment venu, de « l'expérience symbolique de sa nouvelle naissance » ?¹⁴

8. Atteinte à la liberté humaine

La problématique « foi et sacrement » s'énonce davantage en pratique en termes d'atteinte à la liberté humaine, dont la liberté religieuse¹⁵. L'objection est d'autant plus mordante que la société actuelle est plus sensible que jamais à cette dimension de la personne humaine. Qu'on pense aux ligues des droits de l'homme et, à l'intérieur même de l'Église, au document conciliaire sur la liberté religieuse en notre temps. Chacun doit pouvoir agir selon ses propres choix.

Le baptême des enfants, dit-on, c'est la liberté réduite à une illusion de liberté quand il s'agit justement d'un choix fondamental. On parle de conditionnement abusif de l'enfant. D'autres vont même jusqu'à parler de « viol pur et simple de la liberté » dans notre monde d'insistance sur le respect des libertés individuelles.

Et il y a le danger de créer et d'entretenir un christianisme béat de passifs, de soumis à des obligations non vécues de façon responsable. En définitive, un christianisme légaliste de structures et de clercs se perpétue à la faveur d'une Église qui engendre plus de futurs apostats que de chrétiens engagés. Au contraire, dira Bernard Rey, « ramené à l'âge adulte, le baptême a des chances d'intégrer le croyant de façon authentique et militante à la mission de l'Église : il signifiera réellement le

14. Bernard REY, « L'Église et le baptême des enfants. Réflexions à propos de quelques travaux récents. » *R S Ph Th* 52 (1968), pages 693-695.

15. Voir l'étude de Domenico GRASSO, *Dobbiamo ancora battezzare i bambini?* Assise, Éditions Citadella, 1972, pp. 183-187. C'est également la préoccupation de Walter Kasper dans l'ouvrage collectif qu'il éditait il y a quelques années. *Christsein ohne Entscheidung, oder Soll die Kirche Kinder taufen?* Matthias Grünewald — Verlag, 1970.

renoncement « à la chair et au monde » et l'acceptation vraie de risquer sa vie pour Jésus-Christ »¹⁶.

Cette objection au pédobaptisme généralisé restera sérieuse tant et aussi longtemps que l'Église n'aura pas précisé son intention qui est plutôt, en acceptant de baptiser des enfants,

1. de reconnaître la valeur d'individu de tel enfant, valeur qui chez lui se manifeste par le simple fait d'être là, ouvert et disponible à l'amour de Dieu et pour autant un être à aimer pour lui-même;
2. de contribuer à bâtir la liberté de l'enfant en lui offrant un bien à choisir¹⁷, comme les parents la bâtissent dans les autres secteurs (don de la vie, d'une culture, etc.);
3. de célébrer le salut de Jésus-Christ offert à tout homme et de l'annoncer ainsi au monde: cela bien avant d'en faire une question de liberté pour le sujet¹⁸;
4. de rassembler une communauté et non de construire une secte ou un parti idéologique.

9. *Signe d'attachement à un cadre socio-culturel dépassé*

Il faudrait aussi nous demander si notre pastorale du baptême des enfants ne tient pas, pour beaucoup, à un attachement paresseux à un cadre socio-culturel dépassé, de type familial et patriarcal.

Au plan éducationnel, l'adage « tel père, tel fils » sonne de plus en plus faux dans une société de moins en moins bâtie sur la famille. On a parlé de façon fort juste de la fin de la famille comme premier milieu de vie. L'homme d'aujourd'hui trouve vite ailleurs sa sécurité affective et économique. La parenté n'a plus la même importance; l'héritage non plus. Il n'est pas abusif de parler d'éclatement de la famille comme première éducatrice des valeurs de vie. Dans ce contexte nouveau, l'engagement des parents ne peut plus garantir aussi bien, du moins de la même façon, la réponse de l'adolescent. L'avenir du nourrisson d'aujourd'hui sera fait de tout un monde d'influences imprévisibles.

Au plan sociologique, le statut de l'enfant a changé dans la société. Il y a belle lurette qu'on ne marie plus ses enfants, qu'on n'en fait plus un prêtre ou un avocat. Tout cela « entraîne une considération de l'enfant différente de jadis: on l'accueille parmi les adultes comme un être qui a un avenir... conçu... en sa différence partiellement imprévisible... c'est aujourd'hui qu'on le considère pour lui-même, en son monde propre, qui ne peut être celui de l'adulte à l'état réduit »¹⁹. Un enfant, pour les parents d'aujourd'hui, c'est davantage un projet, une porte ouverte sur l'avenir, qu'une nouvelle version du passé. En demeurant anachroniquement rivé à une société

16. *Op. cit.*, page 690.

17. Encore la vie chrétienne doit-elle être présentée comme un bien à choisir et non comme un ensemble de contraintes!

18. Voir cette autre excellente étude de Bernard REY, « Les recherches actuelles sur le baptême des enfants. Point de vue d'un théologien ». *La vie spirituelle* 125 (1971), pages 201-213.

19. J.-P. BONNARD, « Le temps du baptême. Vers un catéchuménat des enfants? » *Études* 333 (1970), pages 431-442.

chrétienne de type patriarcal, notre pédobaptisme généralisé en vient à favoriser davantage une Église de contraintes et d'oppressions qu'un climat de liberté²⁰.

10. *Signe d'attachement à un cadre religieux dépassé*

Il est souvent plus vrai de parler d'attachement à un cadre religieux dépassé. Aujourd'hui, en milieu pluraliste, en contexte de post-chrétienté, n'est-ce pas un anachronisme que de miser comme autrefois sur l'éducation chrétienne de l'enfant ? « N'y a-t-il pas, disait J.-J. von Allmen, un anachronisme coupable à continuer à baptiser comme si ceux que Dieu ajoute à l'Église par le baptême allaient quasi automatiquement être amenés à une confession personnelle de la foi chrétienne, étant portés et protégés par une vie ecclésiale capable de faire respecter ses exigences par le monde, capable aussi d'orienter les pressions sociales dans le sens de la foi et de la vie chrétiennes » ?²¹

Nous n'ignorons pas qu'il existe encore des îlots de « cité chrétienne » qui ont encore besoin du pédobaptisme pour se dire ; nous ne nions pas qu'il faille éviter d'éteindre, en milieu pluraliste, « la mèche qui fume encore » au profit d'une Église de purs. Il n'en reste pas moins que notre pratique doit tenir compte que l'ère de la société chrétienne est révolue.

11. *Concession à l'irresponsabilité des parents*

On dit également, et avec raison, que notre insistance sur le baptême des enfants tend à favoriser l'irresponsabilité des parents. On y voit une façon un peu facile pour beaucoup de parents de se décharger sur la structure ecclésiale de leur responsabilité d'éducateurs de la foi. S'il appartenait aux parents de préparer l'enfant à l'option chrétienne, ce serait par le fait même l'occasion pour les parents de prendre au sérieux leur propre option chrétienne.

*

* *

L'énumération des griefs qui ont été faits ces dernières années à notre pédobaptisme pourrait se poursuivre. Ainsi, on craint l'entretien d'une conception statique de l'éducation chrétienne, toute orientée vers la conservation d'un déjà acquis plutôt que vers la croissance ; on reproche à notre pratique de surcharger les pasteurs de fausses responsabilités en les engageant dans une éternelle pastorale de récupération ; on pressent qu'elle contribue même à sa façon à perpétuer la division chrétienne pour autant que l'enfant se trouve inscrit d'office dans une religion chrétienne comme dans un clan²².

20. Kurt ALAND, *Taufe und Kindertaufe*. Zugleich eine Auseinandersetzung mit Karl Barths Lehre von der Taufe. Gütersloher Verlagshaus — Gerd Mohn, 1971, pp. 46-48.

21. J.-J. VON ALLMEN, *op. cit.*, page 75.

22. Ces reproches ont initialement été formulés par von Allmen, *op. cit.*, pages 80-81.

Une chose est certaine, notre lenteur à reviser notre pratique encore trop unilatérale, contribue à entretenir une crainte induite d'un *pluralisme devenu nécessaire* non seulement quant à l'aménagement de l'initiation chrétienne, mais également, par effet d'entraînement, quant à la façon de vivre son christianisme. Le pluralisme devrait déjà avoir sa place à l'aube de la vie chrétienne.

II. UN RISQUE À PRENDRE?

Dans son compte rendu d'une importante étude proposant qu'on reporte habituellement le baptême à l'âge des décisions, Charles Paliard s'exclame : « Et si quelque chose de précieux allait nous échapper ! »²³ Cette réaction nous semble bien résumer les hésitations de nombreux pasteurs aux multiples propositions faites ces dernières années, impliquant l'abandon de notre pédobaptisme quasi obligatoire pour les familles chrétiennes. Quelles sont ces hésitations et réticences ? Ou plutôt, en termes positifs : quelles sont ces valeurs d'Évangile et de salut qui risqueraient ainsi de nous échapper ?

1. *Signe que « Lui nous a aimés le premier » (1 Jn 4, 19)*

Le baptême des enfants, parce que célébré à l'aube de la vie, est le grand signe de la gratuité de l'amour divin ; plus encore, de la grâce prévenante d'un Dieu qui a voulu faire les premiers pas. Il est célébration de l'antériorité de l'appel de Dieu sur toute initiative humaine ; célébration de ce qui m'autorisera demain à le chercher : le fait qu'il m'ait un jour appelé par mon nom, qu'il m'ait trouvé et enveloppé de sa bienveillance avant même que je puisse le reconnaître. « Dieu donne sa grâce au-delà de ce que l'homme peut donner ou recevoir ; le don de Dieu ne se mesure pas au degré de conscience de l'homme ; il n'est pas lié à la capacité de sa réponse ; il n'est pas communiqué en fonction de sa dignité ou de ses mérites. Le don de Dieu précède l'accueil que l'homme peut en faire. Bref, la mesure de Dieu n'est pas la mesure de l'homme. Le baptême des petits enfants nous rappelle dans les faits que c'est Dieu qui nous aime le premier. Parce qu'il est Père, il devance l'homme, son enfant, dans le mouvement même où celui-ci s'approche de Lui »²⁴.

Vécu dans la visibilité d'une Église empressée à rendre l'enfant solidaire de ses valeurs, le baptême des enfants indique du même coup le chemin concret que cette sollicitude emprunte normalement : la communauté ecclésiale. « De même que la vie est un don gratuit par l'intermédiaire de l'amour conjugal et parental, ainsi le baptême exprime le don et l'appel de Dieu par l'intermédiaire de la communion ecclésiale dès avant toute décision personnelle. Cette grâce de Dieu prend les contours humains d'une famille et d'une Église qui accueillent l'enfant dans la vie et dans le baptême :

23. Charles PALIARD, « Un livre sur le Baptême des enfants », *Catéchèse* 43 (1971), page 240. L'ouvrage recensé est celui de Daniel BOUREAU, *L'avenir du baptême*. Lyon, Éd. du Chalet, 1970.

24. Pierre TALEC, *Le signe de la foi. Essai sur le baptême*. Paris, Casterman, 1971, page 158.

l'Église et la famille resteront toujours présentes à ses choix comme les signes d'un appel et d'un amour que Dieu lui a manifestés »²⁵.

Le baptême d'un enfant est donc, à un titre spécial, célébration du « Dieu venant au-devant de l'homme » en Jésus-Christ, d'un appel au salut retraduit de façon privilégiée et vécu quotidiennement dans la vie et l'accueil interpellant d'une communauté de foi.

Au jugement cependant de plus en plus de théologiens et de pasteurs, l'argument n'est pas aussi contraignant qu'on l'avait d'abord cru en faveur du baptême habituel des nouveau-nés. On se demande, de façon fort pertinente, si l'amour prévenant de Dieu a nécessairement besoin du rite baptismal pour se manifester. Un rite d'accueil quelconque ne suffirait-il pas ?

De son côté J.-J. von Allmen pense que l'attestation de la gratuité du don divin appartient d'abord à la Parole. « La fonction propre du sacrement est plutôt de marquer non pas jusqu'où la Parole est allée mais jusqu'où elle a été reçue, ce que le sacrement peut sceller et introduire dans l'alliance de Dieu... C'est pourquoi opérer avec ce concept de la grâce prévenante à propos du baptême, et particulièrement à propos du pédobaptisme, me paraît dangereux, car alors la spécificité du sacrement par rapport à la Parole n'est plus respectée »²⁶.

Enfin, il n'est pas suffisant qu'en lui-même, le pédobaptisme soit signe de l'amour divin qui nous précède ; encore faut-il qu'il puisse être concrètement perçu comme tel.

2. *Signe de la correspondance entre le salut et la totalité de l'univers*

Une autre valeur d'Évangile souvent invoquée en faveur du maintien de l'actuel pédobaptisme, c'est qu'il donne, dans la coïncidence qu'il établit entre l'arrivée dans le monde et l'insertion dans l'Église, un signe non-ambigu de la convocation universelle au salut²⁷. L'Église nous rappelle par là que même le petit enfant est déjà quelqu'un pour Dieu. Pour reprendre l'expression du guide français de réflexion théologique de 1967, « Dieu serait-il le Père de tous, si un signe de son amour ne pouvait être donné à tous, même aux bébés » ? L'Église a besoin de dire son ouverture à tous, sous peine de se nier elle-même. Elle n'a pas pour mission de juger, mais de partager l'expérience de Dieu. L'Église qui baptise les enfants, c'est cette Église attentive à n'exclure personne « par arbitraire clérical »²⁸.

Toute la question est ici encore de savoir si l'accueil à tous ne pourrait pas se dire autrement, ainsi que le suggèrent les travaux de ces dernières années sur le temps du baptême.

25. Paul PAS et Philippe MURAILLE, *Le baptême aujourd'hui*. Paris, Casterman, 1971, page 158.

26. J.-J. VON ALLMEN, *Essai sur le repas du Seigneur*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1966, page 59. Voir également l'article déjà cité du numéro 89 de la *M-D*.

27. Kurt ALAND, *op. cit.*, pp. 69-70.

28. Paul DE CLERCK, « Réflexions sur les diverses pastorales du baptême des petits enfants ». *Paroisse et Liturgie* 66 (1971), page 521.

3. Occasion pour l'Église de re-célébrer son propre engagement dans l'Incarnation

Au plan de la nature, l'enfant fait partie de l'existence humaine des autres. Sa croissance sera un processus de conquête progressive de son autonomie. Il en est de même au plan de la foi.

Si maintenant, on regarde les choses du côté de ceux qui portent la liberté du nourrisson, un baptême d'enfant apparaît, à proprement parler, comme la re-célébration, par une cellule d'Église, de son propre investissement baptismal. La famille, l'Église locale, la grande Église font un pas de plus dans leur engagement chrétien. En ce sens, le baptême d'enfant est un événement sacramentel d'abord pour l'Église et cette cellule chrétienne, entourant plus immédiatement l'enfant, qu'est la famille. Bref, le pédobaptisme n'est pas à concevoir comme une relation directe entre Dieu et l'enfant. Il est d'abord et avant tout l'affaire d'une communauté qui professe et célèbre sa foi à l'occasion de ce projet humain que représente pour elle l'enfant. Et comme on l'a souvent dit, il en faut de la foi pour engager l'avenir de ceux qu'on aime !

Ne pourrait-on pas s'en tenir alors à une célébration du ré-engagement de l'entourage de l'enfant ?

4. Signe de la solidarité ecclésiale

Dans un baptême d'enfant, la réponse des parents n'est pas tant une prise de parole à la place de l'enfant que l'attestation de l'existence d'un milieu chrétien capable de médier la foi. L'enfant, c'est le faible, l'étranger à qui on offre de partager le meilleur du sens de la vie humaine depuis Jésus-Christ. Tout simplement parce qu'on le veut épanoui. Par cette prise en charge, un signe est donné de la dimension essentiellement communautaire de la vie chrétienne, d'une solidarité dans le salut plus forte que la solidarité dans le péché. En prenant sur elle la responsabilité de conduire à Dieu tel enfant, en se faisant promesse d'éducation chrétienne, l'Église souligne notre besoin des autres pour rencontrer Dieu. C'est ainsi que le pédobaptisme devient un signe privilégié de la solidarité dans la foi comme partie intégrante de la solidarité humaine elle-même.

5. Signe d'une réalité tout en devenir

Un baptême d'enfant est la célébration d'un projet. De même que devenir quelqu'un, c'est l'affaire de toute une vie, ainsi en est-il du devenir chrétien pour autant qu'il implique un ré-engagement au seuil de chacun des instants de la vie. Bien loin de produire tout son effet instantanément, le baptême est la célébration d'une orientation de vie ; du sens nouveau que prend l'existence humaine, tant l'existence passée que l'existence à venir. Dans le baptême d'un enfant, la dimension d'avenir est mise en évidence puisque toute sa vie est encore en avant. Comme toute rencontre, celle du baptême va se réaliser dans le temps de la fidélité quotidienne. C'est une aventure à vivre. Le baptême est sans doute la promesse d'une vie réussie dans le sens de celle du Christ, mais il doit être également envisagé comme un appel à « marcher

dans une vie nouvelle » (Rm 6, 4). « Le rite liturgique et la vie vécue sont dans un rapport d'expression réciproque comme le sont l'instant d'un choix et la durée de sa réalisation, le moment d'une décision et l'histoire de son accomplissement »²⁹. Comme le péché originel dont il est l'antidote, le baptême est par définition même une solidarité à consommer.

Le baptême n'est cependant pas qu'une promesse d'avenir ; c'est la célébration d'un déjà réalisé en Jésus-Christ. Il est donc d'une vie qui ne demande qu'à s'épanouir : germe de vie.

6. *Signe de la victoire du Christ sur le péché*

Même s'il convient de diminuer l'insistance que les siècles passés ont mise sur la relation baptême et péché originel — jusqu'à réduire le baptême à n'être qu'un remède au péché originel —, il n'en reste pas moins qu'une des significations premières du baptême est de dire la victoire définitive du Christ sur notre condition pécheresse. Le baptême des enfants le dit d'une particulière façon. « La solidarité spirituelle n'est pas quelque chose dans quoi nous entrons par nous-mêmes, mais quelque chose qui nous investit, pour le bien, comme pour le mal. Dès que nous prenons conscience de notre liberté, nous la découvrons engagée dans une solidarité spirituelle qui existe toujours « avant nous ». L'enfant n'est pas situé à l'écart du « combat spirituel » entre le Christ et l'Adversaire... Compromis par le péché, il est aussi attiré par Jésus-Christ... Le baptême d'un petit enfant est le signe efficace que le Christ est déjà, et sera, en lui et par lui, victorieux du péché. Toute sa vie sera une lutte contre le péché et, s'il est fidèle à la dynamique de son baptême, une victoire... Le baptême efface le péché originel... Cela veut dire qu'un signe est donné, qu'un homme, dès sa naissance, est appelé à participer au combat et à la victoire du Christ sur le péché et à manifester ce combat et cette victoire »³⁰.

7. *Signe que l'Incarnation a besoin de tout l'homme, même de ses limites, pour se continuer*

Une Église qui baptise les enfants, c'est une Église qui a besoin de la faiblesse apparente de l'enfant pour se dire intégralement. En cela, elle ne fait que vivre la loi de l'Incarnation.

Il vaut la peine de célébrer la possibilité concrète de l'enfance — et de tel enfant — d'être Parole de Dieu, d'être celui en qui l'Incarnation se continue également et qu'il est souvent plus difficile d'écouter. L'enfant offre au couple une occasion d'ouverture à l'autre, une occasion de catéchèse et de ré-engagement chrétien, une occasion de responsabilité d'Église, etc. C'est le faible qui force les siens à reprendre position face aux grandes valeurs humaines et chrétiennes. Les possibilités auxquelles ouvrent l'arrivée de l'enfant dans une famille sont illimitées.

29. Paul PAS et Philippe MURAILLE, *op. cit.*, page 159.

30. Charles PALIARD, « Le baptême des enfants. Réflexions doctrinales », *Catéchèse* 7 (1967), pages 44 et 45.

Avantage de faire coïncider naissance biologique et adhésion au Christ pour signifier le caractère de nouveauté radicale de l'entrée dans la vie chrétienne ; occasion de célébrer la communication de sainteté dont bénéficie l'enfant à l'intérieur d'une famille chrétienne³¹ ; moyen privilégié de célébrer la souveraineté de Dieu³² : voilà quelques-uns des motifs encore nombreux qui font craindre à certains un abandon précipité de la tradition séculaire du baptême des enfants.

POUR CONCLURE

La question reste finalement de savoir si ce que l'Église voulait signifier il y a seulement quelques années par la règle générale du pédobaptisme peut encore être signifié de la même façon. Toutes ces valeurs ont-elles à ce point besoin du pédobaptisme pour se dire ? Pour le moins, quels ajustements s'imposent pour éviter que le signe baptismal ne tourne au contre-signe ?

31. Actes 16, 13-15 ; 16, 31-33 ; 18, 8 ; I Cor. 1, 16 ; 7, 12-14, etc.

32. Domenico GRASSO, *op. cit.*, pp. 139-142.